Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la santé publique OFSP Division Maladies transmissibles Section Systèmes de surveillance

Déclaration électronique des résultats de laboratoire sur la plateforme Infreport - Guide pour l'onboarding (version du 20.05.2025)

Le portail Internet Infreport permet de saisir et de transmettre aux autorités compétentes les résultats de laboratoire soumis à déclaration. Seules les <u>personnes et les institutions assujetties à l'obligation de déclarer</u> ont accès à la plateforme.

Le présent document décrit le processus d'onboarding.

Sommaire

1 Accéder à la plateforme de déclaration Infreport	1
2 Créer un identifiant	2
2a Identifiant AGOV-Login (gratuit)	2
2b Login HIN (payant)	3
3 Connexion initiale à Infreport sans invitation	4
4 Connexion initiale à Infreport avec une invitation d'une organisation	5
5 Vérifier les données de contact en cas de questions sur les déclarations	6
6 Inviter des utilisateurs	7

1 Accéder à la plateforme de déclaration Infreport

Ouvrez la page https://web.em.bag.admin.ch et connectez -vous à la plateforme de déclaration de l'OFSP au moyen de votre identifiant AGOV/CH-Login ou HIN*. Pour cela, sélectionnez la procédure de connexion souhaitée, puis passez directement à l'étape 3.

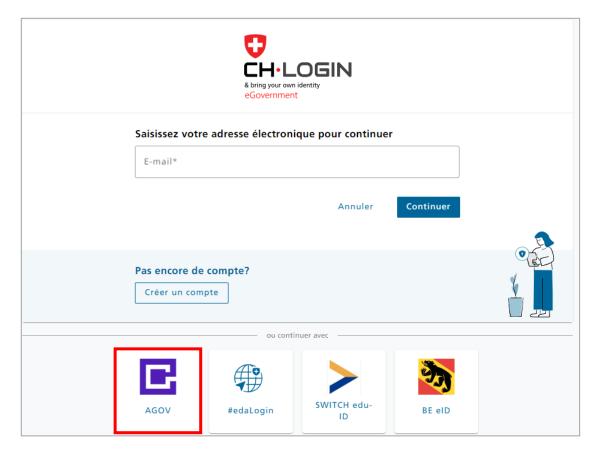
Si vous n'avez pas encore d'identifiant, vous pouvez créer un gratuitement un identifiant AGOV-Login (étape 2a) ou demander un login HIN payant auprès de la société Health Info Net SA (étape 2b).



^{*} Important : pour des raisons de sécurité, l'adresse e-mail générale de HIN Access Gateway (p. ex. agwSpitalX@hin.ch) n'est pas autorisée comme login HIN. Seules les identités HIN personnelles (HIN eID ou HIN Team eID) sont acceptées. Pour plus de détails sur les HIN eID/Team, veuillez prendre contact avec votre administrateur HIN ID Cockpit de votre organisation ou avec l'HIN-Support.

2 Créer un identifiant 2a Identifiant <u>AGOV-Login</u> (gratuit)

i) Cliquez sur le logo CH-Login/AGOV (voir image ci-dessus), puis sur AGOV (voir l'image ci-dessous). Nous recommandons d'opter pour AGOV, car CH-Login ne sera à terme plus proposé.



ii) Cliquez sur « Enregistrez-vous dès maintenant! » et laissez-vous guider pour la suite de la procédure. Nous vous conseillons d'utiliser un adresse e-mail professionnelle et personnelle pour garantir une validation rapide de votre compte lors de la deuxième étape.

Vous recevrez un code de confirmation à l'adresse indiquée. Saisissez-le et cliquez sur « Continuer ».

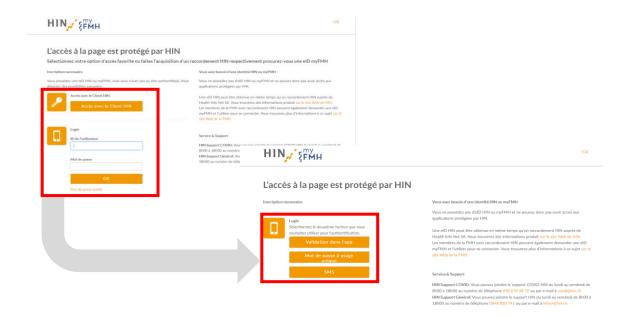
Pour l'authentification à deux facteurs, vous pouvez utiliser l'application AGOV access (<u>iOS</u> / <u>Android</u>) ou une clé de sécurité physique.



Passez maintenant à l'étape 3 pour la connexion initiale à la plateforme Infreport, ou à l'étape 4 si vous avez reçu une invitation pour utiliser la plateforme.

2b Login HIN (payant)

- i) Si vous ne possédez pas encore de login HIN, veuillez-vous adresser à la société <u>HIN SA</u>. Dès que vous aurez accompli le processus de validation, vous recevrez vos données d'accès HIN.
- ii) Une fois les données d'accès reçues, sélectionnez votre mode d'accès préféré (via le client HIN ou par email/login HIN).
- iii) Si vous utilisez l'e-mail/login HIN, le système vous demandera votre deuxième facteur d'authentification. Sélectionnez votre méthode d'identification préférée et saisissez le code reçu.



3 Connexion initiale à Infreport sans invitation

Veuillez suivre les étapes suivantes lors de votre première connexion :

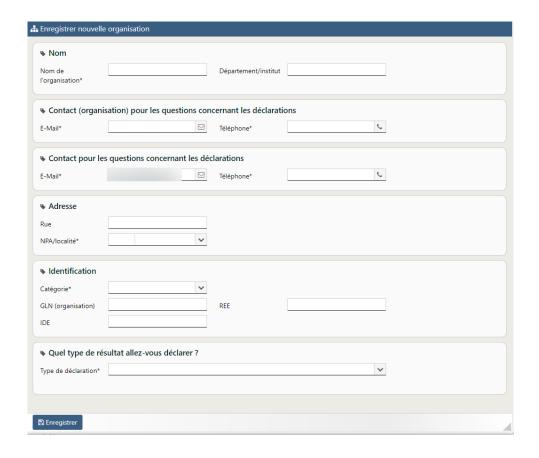
- i) Lisez attentivement la convention d'utilisation et, si vous êtes d'accord avec son contenu, acceptez-la.
- ii) Complétez vos coordonnées dans votre profil utilisateur et cliquez sur « Enregistrer ». Le titre de civilité, le numéro GLN et le numéro de téléphone mobile sont facultatifs. Ces coordonnées seront utilisées pour l'enregistrement sur Infreport.



iii) Saisissez les coordonnées de l'organisation déclarante et cliquez sur « Enregistrer ». Les informations fournies seront ensuite réutilisées automatiquement lors des déclarations que vous effectuerez. Les autorités pourront s'en servir pour vous contacter en cas de questions sur un résultat de laboratoire.

Si vous avez reçu une invitation d'une personne appartenant à une organisation existante, cette étape n'apparaît pas.

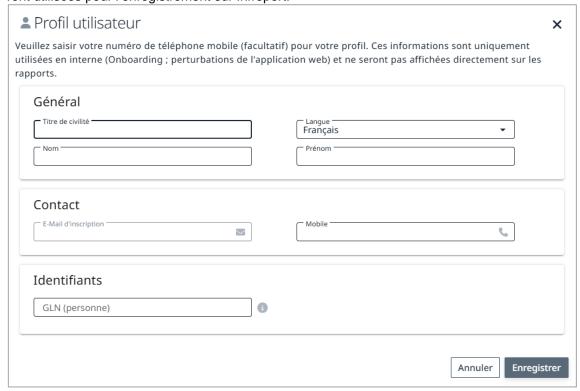
Tous les champs munis d'un astérisque (*) sont obligatoires (voir image ci-dessous).



4 Connexion initiale à Infreport avec une invitation d'une organisation

Veuillez suivre les étapes suivantes lors de votre première connexion :

- i) Lisez attentivement la convention d'utilisation et, si vous êtes d'accord avec son contenu, acceptez-la.
- ii) Complétez vos coordonnées dans votre profil utilisateur et cliquez sur « Enregistrer ». Le titre de civilité, le numéro GLN et le numéro de téléphone mobile sont facultatifs. Ces coordonnées seront utilisées pour l'enregistrement sur Infreport.



iii) Pour accepter l'invitation de l'organisation, cliquez sur le bouton « ... », puis sur « Accepter invitation ».



- iv) Complétez vos coordonnées professionnelles et cliquez sur « Enregistrer ». Vous pourrez modifier ultérieurement le nom et le prénom dans le profil utilisateur. Les coordonnées fournies seront ensuite réutilisées automatiquement pour les déclarations et les résultats que vous transmettrez. Les autorités pourront s'en servir pour vous contacter en cas de questions.
- v) Cliquez sur l'icône située à côté du nom de l'organisation avec laquelle vous souhaitez effectuer des déclarations (première colonne).

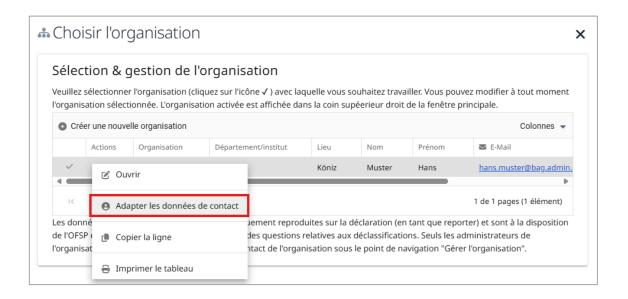


5 Vérifier les données de contact en cas de questions sur les déclarations

i) Lorsque vous déclarez un résultat de laboratoire, vos coordonnées de contact personnelles sont également transmises. Veuillez donc vérifier que les données enregistrées sont correctes. Pour ce faire, cliquez en haut à droite sur le nom de votre organisation, puis sélectionnez « Choisir l'organisation » (avec l'autre point de navigation «Gérer l'organisation», vous pouvez gérer les coordonnées de contact de l'organisation).



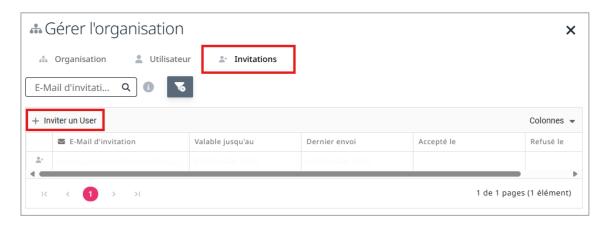
ii) Si des modifications sont requises, cliquez sur « ... » puis sur « Adapter les données de contact ».



6 Inviter des utilisateurs

Cette fonctionnalité n'est accessible qu'aux personnes possédant le rôle « Gérer l'organisation ».

- i) Vous pouvez inviter d'autres membres de votre organisation en cliquant en haut à droite sur votre organisation, puis sur « Gérer l'organisation ».
- ii) Cliquez sur « Invitations »
- iii) Cliquez sur le symbole « + Inviter un User ».
- iv) Sélectionnez le rôle souhaité. Pour les collaborateurs déclarants, nous recommandons le rôle
 « Déclarer les résultats de laboratoire ». Si la personne invitée doit également gérer les utilisateurs, attribuez-lui également le rôle « Gérer l'organisation ».
- v) La personne invitée reçoit par e-mail des instructions expliquant comment accepter l'invitation.



Vous trouverez de plus amples informations sur l'utilisation de l'application, par exemple sur la manière d'enregistrer une déclaration, dans un guide séparé disponible dans le menu d'aide en haut à droite d'Infreport.:



Pour toute question ou demande, écrivez à l'adresse infreport@bag.admin.ch.